

**MODALITÉS DE
SÉLECTION - JEUNES -
2025/2026
PLONGEON**

Le Directeur Technique National (DTN) sélectionne les athlètes.

La liste des plongeurs(se)s sélectionné(e)s en équipes nationales est soumise à l'approbation du Comité Directeur de la Fédération.

Le Directeur Technique National peut, à tout moment, retirer de la liste des sportifs et/ou sportives sélectionné(e)s toute plongeuse ou tout plongeur qui ne serait pas en mesure de disputer, dans des conditions optimales, la compétition pour laquelle il ou elle a été retenu(e), en raison de blessure, de pathologie ou de comportement répréhensible.

Le Directeur Technique National se réserve le droit, dans l'intérêt de l'Équipe de France, d'ajouter, à tout moment de la saison, la sélection d'un(e) plongeur(se) ayant réalisé ou non les critères, après examen du projet de l'athlète et de la qualité de sa mise en œuvre. Les performances de la saison 2024-2025 pourront être prises en compte pour les sélections de la saison 2025-2026.

Pour prétendre à une sélection en équipe de France, les plongeurs devront obligatoirement participer aux Championnats de France, même si cette compétition n'entre pas dans le processus de sélection en équipe nationale.

1. Calendrier international

Le calendrier présenté ci-dessous n'est que prévisionnel, il pourra évoluer au cours de la saison.

- 22 au 26 avril 2026 - International Youth Diving Meet, Dresde
- 27 avril au 03 mai 2026 - Bergen Open Diving, Bergen
- 22 au 28 Juin 2026 - Championnats d'Europe Juniors, Budapest
- 22 au 30 Août 2026 - Championnats du Monde Juniors, Rijeka

2. Critères de sélection

2.1. Compétitions Dresde et Bergen

2.1.1 Minimas de points

Épreuve	Catégorie B		Catégorie A	
	Filles	Garçons	Filles	Garçons
1m	270	310	330	390
3m	280	350	360	430
plateforme	260	310	330	410

2.1.2 Conditions de sélection

Seront proposés à la sélection les plongeurs ayant réalisé au moins une fois les minimas du 2.1.1, dans la limite de deux plongeurs par épreuve, selon l'ordre de priorité suivant :

- Meeting national prévu en Mars 2026 (lieu et date inconnus)
- Meeting des Lumières, Décembre 2026, Lyon
- Sous réserve de l'accord de la DTN, autres compétitions internationales, nationales, interrégionales entre décembre 2025 et mars 2026 (le meilleurs total de points sera pris en compte).

Pour les épreuves de haut vol, dans le cas où les meetings fédéraux ne seraient pas dotés d'une structure adéquate, une épreuve de sélection pourra être mise en place.

Tout plongeur sélectionné à titre individuel pourra participer aux autres épreuves (individuelles ou par équipe), à condition de ne prendre la place de personne.

2.2 Championnats d'Europe Juniors

2.2.1 Minimas de points

Épreuve	Catégorie B		Catégorie A	
	Filles	Garçons	Filles	Garçons
1m	280	320	340	400
3m	290	360	370	440
plateforme	270	320	340	420

2.2.2 Conditions de sélection

Dans l'ordre de priorité suivant et dans la limite de deux plongeurs par épreuve, seront proposés à la sélection les plongeurs ayant :

- Réalisé au moins une fois les minimas du 2.2.1 au Meeting de Dresde
- Réalisé au moins une fois les minimas du 2.2.1 au Meeting de Bergen
- Être sélectionné pour les championnats d'Europe seniors de Paris 2026 (hors Team Event et synchro mixte)

Tout plongeur sélectionné à titre individuel pourra participer aux autres épreuves (individuelles ou par équipe), à condition de ne prendre la place de personne.

2.3 Championnats du Monde Juniors

2.1.3 Conditions de sélection

Seront proposés à la sélection les plongeurs ayant réalisé l'une des performances suivantes, par ordre de priorité :

- Finir dans le top 10 aux Championnats d'Europe Juniors 2026 sur une épreuve individuelle
- Finir dans le Top 4 sur une épreuve par équipe ou synchronisée lors des Championnats d'Europe Juniors 2026.
- Finir dans le Top 5 au Meeting de Dresde sur une épreuve individuelle
- Être sélectionné pour les championnats d'Europe séniors de Paris 2026 (hors Team Event et synchro mixte).